

Fin de la première phase de travaux de sécurisation sur la Voie Verte

Après un diagnostic approfondi de l'état des ouvrages d'art sur la Voie Verte, le Syndicat Mixte du Lac d'Annecy (SILA) a débuté en janvier dernier un chantier d'envergure, divisé en différentes phases, pour renforcer leur sécurité. La première partie, terminée la semaine du 12 avril 2021, permettra notamment aux cyclistes de rouler sur huit ponts refaits à neuf.

Le lac et ses aménagements par les voies douces en toute sécurité

Les travaux initiés en début d'année ont permis une reconstruction complète de huit ouvrages d'art. Les structures porteuses ont été progressivement démontées et de nouvelles ont été posées en utilisant différentes opérations de maçonnerie sur les culées existantes. Une opération nécessaire avant l'arrivée des beaux jours, synonyme d'une fréquentation accrue. Une déviation avait été prévue et mise en place pour les usagers, afin de perturber le moins possible leur parcours.

La deuxième phase, qui débutera en novembre 2021 pour 3 mois, afin d'éviter la période estivale, consistera principalement à réhabiliter les culées de plusieurs autres ouvrages. Les fermetures pour les deux-roues seront également solutionnées par une déviation sur les voies aux alentours, ou la route départementale 1508 lorsque il n'y a pas d'autre alternative.

En tout, ce sont treize ouvrages répartis tout au long du chemin cycliste qui vont bénéficier d'une réfection complète, pour un montant total estimé à 355 000 € HT, financé à hauteur de 50% par le Conseil Départemental de Haute-Savoie.



A propos du SILA

Depuis plusieurs années, le SILA procède à des travaux de réfection et de sécurisation sur l'ensemble de la Voie Verte du Lac d'Annecy pour offrir aux usagers des infrastructures durables et de qualité. Ces travaux font suite à un diagnostic complet mené en 2014 sur les 80 ouvrages d'art et les garde-corps de la Voie Verte rive ouest du lac d'Annecy. A partir des données issues des études et de la concertation des communes riveraines, un programme a été défini comprenant la réfection progressive de ces ouvrages et garde-corps sur une dizaine d'années.

Des études sur les intersections de la Voie Verte avec les routes ouvertes aux véhicules motorisés ont également été réalisées. Les travaux ont permis d'améliorer la signalisation de police et de marquage au niveau des intersections, afin de renforcer la sécurité des usagers et de définir des régimes de priorité lisibles et compréhensibles.

Cette démarche s'inscrit dans la mission publique de valorisation du lac et de ses aménagements, qui permet une (re)découverte du lac pour tous en favorisant les déplacements doux, dans le respect des espaces partagés et de la préservation de l'environnement.